

Vol. 2, No. 1  
Juin 2025

ISSN 2960-2858  
P-ISSN 3006-4414

# LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
SUR LES SOCIÉTÉS ET LES CIVILISATIONS



Laboratoire d'Analyse et de Recherche  
sur les Sociétés et civilisations  
(**LARSOC**)

Département d'histoire  
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)  
01 BP V 18 Bouaké 01  
[revuecahiersdelarsoc@gmail.com](mailto:revuecahiersdelarsoc@gmail.com)



**Les Cahiers du LARSOC**, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

**ISSN 2960-2858**

**P-ISSN 3006-4414**

[revuecahiersdelarsoc@gmail.com](mailto:revuecahiersdelarsoc@gmail.com)

<https://revuecahiersdu.larsoc.net/>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041>

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23917>

**SJIF 2025 = 5.168 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025)**



*Périodique : semestriel*

**Vol. 2, No. 1, 2025**

## **COMITÉ ÉDITORIAL**

### **Directeur de publication**

**SANGARÉ Souleymane**

Histoire médiévale de l'Afrique occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **Comité de rédaction**

#### **Rédacteur en Chef :**

**KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo**

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Rédacteur en Chef adjoint :**

**TRAORÉ Siaka**

Histoire moderne et contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Secrétaire de la rédaction :**

**YAPI Fulgence Thierry**

Histoire de l'Antiquité

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Secrétaire adjoint de la rédaction :**

**YÉO Mitanhatcha**

Archéologie

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Membres du Secrétariat de la rédaction**

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

TRAORÉ Siaka

GNAMIEN Kouamé Moïse

YAPI Fulgence Thierry

YÉO Mitanhatcha

OULAI Fabrice

FADIKA Massandjé

OUATTARA Issouf

#### **Commissaires aux comptes**

**YAO Élisabeth**

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BROU N'Goran Alphonse**

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**Trésorière de la rédaction**

**KRÉ Henriette**

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**Trésorier adjoint de la rédaction**

**YAO Koffi Léon**

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**Web Master**

KOUAKOU Kouadio Sanguen

Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**COMITÉ SCIENTIFIQUE**

**ADDO Mahamane Addo**

Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

**ALLOU René Kouamé**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**ARCHER Maurice**

Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

**ASSANVO Mian K. N. Mathieu**

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**BA Idrissa**

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

**BAMBA Assouman**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BAMBA Mamadou**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BINATE Issouf**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BORE El Hadji Ousmane**

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

**BROU Émile Koffi**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**COULIBALY Daouda**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**DIAKITÉ Moussa**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**DAKITE Samba**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**EICKELS Klaus van**

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

**ÉKANZA Simon Pierre**

Professeur Titulaire, Doyen honoraire

**GADO Alpha Boureïma**

Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

**KIÉNON-KABORÉ T. Hélène**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**KONATÉ Doulaye**

Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

**KONE Issiaka**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**KONIN Séverin**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**KOUAKOU Edmond Pierre Yao**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**KOUASSI Kouakou Siméon**

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

**LATTE Egue Jean-Michel**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**MORITIÉ Camara**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**PARÉ Moussa**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**SANGARÉ Souleymane**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**SARR Mahamadou Nissire**

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

**SEYNI Moumouni**

Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

**SORO Donissongui**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**TROH Deho Roger**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

## **COMITÉ DE LECTURE**

### **ADDO Mahamane Addo**

Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

### **ALLOU René Kouamé**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

### **ASSANVO Mian K. N. Mathieu**

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

### **BA Idrissa**

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

**BINATE Issouf**, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **BORE El Hadji Ousmane**

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

### **BROU Émile Koffi**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **COULIBALY Daouda Pondalla**

Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **DÉDÉ Jean-Charles**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **DIAKITE Moussa**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **EICKELS Klaus van**

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

### **IBRAH Maman Moutari**

Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

### **KIÉNON-KABORÉ T. Hélène**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

### **KONATE Mahamoudou**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **KONÉ Yacouba**

Maître-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

### **KONIN Séverin**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

### **KOUASSI Kouakou Siméon**

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

### **KOUAKOU Edmond Pierre Yao**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **KOUAKOU N'Dri Laurent**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

**KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane**

Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**NAMOI Célestine**

Maître-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

**NOGBOU M'Domou Éric**

Maître de Conférences, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**PARÉ Moussa**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**SANGARÉ Souleymane**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**SARR Mahamadou Nissire**

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

## **POLITIQUE ÉDITORIALE**

*Les cahiers du LARSOC* est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

## **PRÉSENTATION DES MANUSCRITS**

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

## **CITATION DES AUTEURS**

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

**DANS LE TEXTE** : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

## **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)**

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.

Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.

Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la traison et mort de Richart Deux roy Dengeleterre*, éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.

Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II*, vol. I, Londres, Longman.

Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H*, Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.

Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.), titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.

Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, ... : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.

Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/année de la consultation par l'utilisateur).

Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, <http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html> (17/6/2023).

#### **N.B :**

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de ...
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef  
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo  
*Département d'histoire, Université Alassane Ouattara*

## SOMMAIRE

Koffi Arcel BOUSSOU : <b>La polygamie à Athènes à l'époque classique : pratique interdite</b> .....	14-26
Ouollo Adama TOURÉ : <b>La coopération militaire entre États : l'exemple des cités grecques d'Europe et d'Asie entre le III<sup>e</sup> et le II<sup>e</sup> siècle avant notre ère</b> .....	27-50
Amin Angéline KOUAMÉ, Bi Tra Olivier TRA, Moussa PARÉ : <b>Le portrait des guerriers turcs d'après Jean de Joinville (1248-1250)</b> .....	51-66
Médjo DAHOUE, Yao Adjoumani Victor MANZAN: <b>Le paradoxe des relations entre Saladin et Richard Cœur-de-Lion vu par les chroniqueurs arabes</b> .....	67-82
Adjoua Juliana KOUAKOU : <b>Genèse du féminisme à travers les œuvres artistiques des femmes au Moyen Âge occidentale</b> .....	83-93
Ta Narcisse Tra BI, Nene Landry Tra BI : <b>Les Luenou, origine, migration et formation : XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle</b> .....	94-115
Sonia-Estelle BOUA : <b>L'exil de Soundjata d'après Djibril Tamsir Niane dans <i>soundjata ou l'épopée mandingue</i></b> .....	116-128
Yao Jean Marc KOUAKOU : <b>Contribution à l'étude des conquêtes de Tombouctou et de Djenné par Sonni Ali</b> .....	129-140
Sylla ANZOUMANAN : <b>Diplomatie religieuse d'Askia Mohammed I<sup>er</sup> : du pèlerinage à la conclusion d'un partenariat politique entre le Songhay et les États du monde arabo-musulman</b> .....	141-159
Agossou Arthur VIDO, Kouassi Raguin KOUASSI : <b>La circoncision dans l'histoire des peuples du golfe du Bénin (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)</b> .....	160-178
Maïmouna BAMBA : <b>Les acteurs dans l'organisation et la commercialisation de l'anacarde dans la région du Denguélé (nord-ouest de la Côte d'Ivoire) de 1990 à 2012</b> .....	179-190
Tiégbè TOURÉ : <b>Les Lekra, un peuple tagbana en pays koro du XVI<sup>e</sup> siècle à 2022</b> .....	191-213
Nahoua Karim SILUÉ : <b>Résurgence des coups d'État en Afrique de l'ouest : recul démocratique ou manifestation d'une souveraineté retrouvée ?</b> .....	214-225
BABAROU : <b>La mendicité dans les quartiers populaires de la ville de Maroua (1973-2023)</b> .....	226-244
Solenko GNENDA: <b>La religion dans l'espace politique au Togo : nouvel opium du peuple ?</b> .....	245-259
Dominique BAKOUAN : <b>Gare ferroviaire et développement urbain de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) : des origines à 1960</b> .....	260-282
Hamidou ZAMBILOU, Abdoulaye Mohamed DIALLO, Adama KOMINA, Adama DIABATE : <b>Gouvernance locale et rôle des acteurs : cas de la commune rurale de Kalabancoro</b> .....	283-297

Makoura BAMBA, Gnazebo Hilaire MAZOU, Asseman Médard KOUA : <b>Profils biophysique et sociaux des personnes vivant avec des maladies mentales et l'épilepsie (pvmme) à Brobo (Côte d'Ivoire)</b> .....	298-314
Michel Assoumou NSI : <b>L'Église universelle du royaume de dieu au Gabon (1997-2019) : territorialité et stratégies d'implantation</b> .....	315-329
Djibril BALDE : <b>Artefact comme produit d'une identité reconstruite dans <i>Les désorientés</i> (2012) de Amin Maalouf et <i>La ballade du calame</i> (2015) de Atiq Rahimi</b> .....	330-345
Bi Youan Firmin IRIÉ : <b>Bouaflé et la répression coloniale du 07 janvier 1950</b> .....	346-358
Pénissonguita SORO: <b>Les prétentions califales dans la conquête marocaine de la boucle du Niger (1591-1630)</b> .....	359-370
Roseline Gbocho N'DA : <b>Les pratiques magico-religieuses dans la cybercriminalité en Côte d'Ivoire</b> .....	371-382
Boureima SANA : <b>Éducation et force de l'État : la médiation par la citoyenneté</b> .....	383-394
Youssef DIARRASSOUBA : <b>Staging the Wounded Self: Cinematic Aesthetics and Corporeal Memory in <i>This Mournable Body</i> by Tsitsi Dangarembga</b> .....	395-409
Lucien MANOKOU, Fabrice Nfoule MBA : <b>L'Assemblée nationale et la consolidation/déconstruction de l'État postcolonial au Gabon pendant le monopartisme (1968-1990)</b> .....	410-429
Kan Yannick YEBOUE : <b>Les Baoulé suamenle de Taabo, une société lignagère akan à double filiation et à accentuation patrilineaire</b> .....	430-438
Kouamé Dominique KOUASSI, Atta Kouame Jacob BRINDOUMI, Moro Jean Martial AHORO : <b>L'inertie de l'état ivoirien face à la piraterie maritime (1981-2017)</b> ...	439-462
Wokado Mohamed SAKO : <b>Sassandra dans l'émergence de l'immigration clandestine en Côte d'Ivoire (1947-1980)</b> .....	463-478
Lassina SIMPORÉ, Ibrahima OUIBGA : <b>La guerre chez les <i>Moose</i> de <i>Waogdgo (Ouagadougou)</i> Burkina Faso</b> .....	479-498
Bi Drigoné Gilles Martial TOUBOUI : <b>Théorie critique et rationalisation de la société</b> .....	499-510
Marcel GUIGMA, Mahama OUATTARA : <b>L'idée d'homme nouveau chez Ébénézer Njoh-Mouelle et l'art comme moyen de désaliénation de l'être-africain</b> .....	511-528
Alassane DIABATE, Dally Luc Olivier ZITIEOUROU : <b>Le comité de développement du quartier mairie II d'Adjamé : entre reconnaissance et contestations (1988-2010)</b> .....	529-542
Abou DAPPAH : <b>Des communautés économiques régionales à la Zlecaf : la longue quête de l'intégration par l'Afrique</b> .....	543-561

<b>Yao Lopez DJE : L'économie ivoirienne à l'épreuve des multinationales de 1960 à 2022</b> .....	<b>562-575</b>
<b>Kanga Gerard Brice ESSE : Les effets politiques et économiques de l'organisation de la coupe d'Afrique des nations (CAN) en Côte d'Ivoire en 1984</b> .....	<b>576-594</b>
<b>Moriba DEMBÉLÉ : Une intégration ouest-africaine : la Semaine Tripartite entre Kédougou, Mali et Kéniéba de 1980 à 2024</b> .....	<b>595-619</b>
<b>Yolande THIBAUT-MPOLO, Béatrice Perpétue ONDONGO OKOUA, Eloge Symplice MAHOUNGOU MOUMBOUILLOU, Maurice NGOLOYAKALI : Quel encadrement pédagogique dans la circonscription scolaire de Boundji en république du Congo ?</b> .....	<b>619-640</b>
<b>Demba SIDIBÉ : Samory : décryptage d'une révolution militaire africaine (1879-1892)</b> .....	<b>640-669</b>

# Gare ferroviaire et développement urbain de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) : des origines à 1960

**Dominique BAKOUAN**

Doctorant en Études Urbaines, Concentration études touristiques  
École Supérieure de Gestion (ESG)  
Université du Québec, Montréal (UQAM)  
[dominik.bakouan@gmail.com](mailto:dominik.bakouan@gmail.com)

---

## Résumé

Cet article avait pour objectif de discuter du rôle structurant joué par la présence de la gare ferroviaire dans l'urbanisation et la modernisation des infrastructures de la ville de Bobo-Dioulasso pendant la période coloniale. Notre problématique est la suivante : quels enseignements majeurs peut-on tirer de la première période d'urbanisation de la ville de Bobo-Dioulasso opérée pendant la colonisation française ?

Nous sommes partis de l'hypothèse ci-après : la construction de la gare ferroviaire a permis de repenser les principes d'urbanisation de la ville et d'influencer la mise en œuvre de projets d'urbanisation qui confèrent le visage urbain actuel du centre historique de la ville. Pour la vérifier, nous nous appuyons sur une abondante ressource documentaire en lien avec l'histoire, l'urbanisation, la géographie, etc., collectée essentiellement lors de nos travaux de master. Notre méthodologie repose ainsi sur des sources écrites, orales, audiovisuelles et internet. Nous adoptons ici une approche d'ordre historique et social pour démontrer les résultats attendus. Au terme de notre analyse, il apparaît qu'avant l'implantation du chemin de fer et la construction de la gare ferroviaire en 1934, Bobo-Dioulasso qui avait des allures d'un gros village est devenue une ville réellement moderne à la fin de la colonisation en 1960.

**Mots clés :** -Dioulasso, chemin de fer, gare ferroviaire, urbanisation, colonisation

## Abstract

The purpose of this article was to discuss the structuring role played by the presence of the railway station in the urbanization and modernization of the infrastructure of the city of Bobo-Dioulasso during the colonial period. Our problem is as follows: what major lessons can be learned from the first period of urbanization of the city of Bobo-Dioulasso operated during French colonization?

We started from the following hypothesis: the construction of the railway station made it possible to rethink the principles of urbanization of the city and to influence the implementation of urbanization projects that give the current urban face of the historic center of the city. To verify it, we rely on an abundant documentary resource related to history, urbanization, geography, etc., collected mainly during our master's work. Our methodology is thus based on written, oral, audiovisual and Internet sources. We adopt here a historical and social approach to dismantle the expected results. At the end of our analysis, it appears that before the establishment of the railway and the construction of the railway station in 1934, Bobo-Dioulasso, which looked like a large village, became a truly modern city at the end of colonization in 1960.

**Keywords :** Bobo-Dioulasso, Railway, Railway station, Urbanization, Colonisation

## Introduction

L'urbanisation est sans doute le phénomène qui a le plus marqué la ville de Bobo-Dioulasso pendant la période coloniale française (1896-1960). En effet, de gros village qu'était Sya à l'arrivée de l'explorateur français Binger en 1888 (L.-G. Binger, 1892 : 377) dans la localité jusqu'à l'année 1957, date de l'érection de Bobo-Dioulasso en une commune mixte de plein exercice juste à la veille de l'indépendance de la colonie de Haute Volta, on note une transformation radicale du paysage urbain bobolais. Plusieurs édifices publics ont été érigés dans la ville pendant cette période tandis que de nombreuses vagues de lotissements y étaient exécutés en continu.

Nous proposons dans cette étude de revenir sur cette période et d'analyser l'influence majeure qu'a joué l'arrivée du chemin de fer Abidjan-Niger et la construction de la gare ferroviaire dans ce processus qui a refaçonné le paysage urbain bobolais. Nous émettons l'hypothèse que la construction de la gare ferroviaire a permis de repenser les principes d'urbanisation de la ville de Bobo-Dioulasso et d'influencer la mise en œuvre de projets d'urbanisation qui confèrent le visage urbain actuel du centre historique de la ville.

Notre méthodologie de recherche s'appuie sur une abondante source documentaire (écrite, archivistique, orale, internet, etc.) en lien avec l'histoire coloniale et post-coloniale, l'urbanisation, la géographie, l'économie, etc. En raison de l'absence de données provenant d'une enquête de terrain, nous adopterons une approche d'ordre historico-social dans le traitement de nos sources. Il est important de souligner également que ce travail est basé en grande partie sur les résultats de nos travaux de mémoire de master (D. Bakouan, 2022) de recherche qui a porté sur l'histoire et la gestion du patrimoine ferroviaire de la ville de Bobo-Dioulasso (1934-2021). Cette étude, qui a permis de mettre au jour des archives inédites<sup>1</sup> sur la gare, notamment les plans architecturaux des bâtiments ferroviaires, constitue à ce jour la seule étude à caractère patrimonial portant sur les infrastructures ferroviaires de la ville.

En ce début du second quart du XXI<sup>e</sup> siècle, une rétrospective historique sur les dynamiques d'expansion urbaine au sein de la ville au cours des trois dernières décennies laissent cons-

---

<sup>1</sup> Ces archives sont conservées dans les locaux des Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM) d'Aix-en-Provence en France.

tater une forte pression foncière exercée sur les terres périphériques agricoles de la ville (O. Robineau, 2013 : 98), une prolifération de nombreuses zones non-loties, reflet dans bien des cas d'une forme de concurrence due à la superposition du régime traditionnel et celui moderne de gestion des terres (M. Hilgers, 2005 : 73), un accaparement excessif du foncier par des sociétés immobilières (I. Sory, 2019 : 140-143) et plus récemment, la crise sécuritaire et humanitaire qui sévit dans le pays depuis 2015 et qui a pour corollaire une arrivée massive de déplacés internes dans la ville. Il est donc important à travers cette étude de revenir sur les origines de l'urbanisation et de la modernisation de Bobo-Dioulasso et de rappeler le rôle structurant (F. Dagnogo, O. Ninot, J.-L. Chaléard, 2012 : 2-6) du chemin de fer dans cette ville. Il s'agira pour nous de réfléchir autour de la question suivante : quels enseignements majeurs peut-on tirer de la première période d'urbanisation de la ville de Bobo-Dioulasso opérée pendant la colonisation française ?

Pour répondre à cette problématique, notre analyse sera articulée autour de deux axes principaux. Dans un premier temps, nous proposons de revenir d'une part sur l'évolution socio-politique et l'occupation spatiale du territoire actuel de Bobo-Dioulasso pendant la période précoloniale et d'autre part de revisiter brièvement l'histoire de la construction de la gare ferroviaire et l'arrivée du chemin de fer dans la ville. Dans un second temps, nous aborderons les différents projets urbains entrepris dans la ville, soit en prévision de l'arrivée du chemin de fer, soit du fait de la construction de la gare ferroviaire. Nous allons également énumérer les principaux édifices d'utilité publique érigés au sein de la ville et qui témoignent aujourd'hui d'une modernisation précoce de la cité bobolaise.

## **1. Bobo-Dioulasso, le chemin de fer et la gare : histoire et évolution avant 1934**

Notre cadre d'étude, Bobo-Dioulasso, est de nos jours la deuxième plus grande ville du Burkina Faso. Elle est une commune urbaine à statut particulier située à l'ouest du pays dans la région des Hauts-Bassins dont elle constitue également le chef-lieu. La ville couvre une superficie totale de 13 678 ha (ou 136,78 km<sup>2</sup>) et compte de nos jours 7 arrondissements regroupant 33 secteurs urbains et 36 villages pour une population totale estimée à un peu plus de 1 244 000 habitants. Le climat y est tropical, avec une température moyenne annuelle de 26° C. Les précipitations dépassent 1 100 mm par an, ce qui en fait l'une des zones les mieux arrosées du pays. En ce qui

concerne la végétation, on note que Bobo-Dioulasso est l'une des villes les plus vertes du Burkina Faso. Dans cette section nous proposons de revenir sur les origines de cette ville et sur l'histoire de la construction de son unique gare ferroviaire.

### 1.1. Des origines de Sya au XIe siècle jusqu'à Bobo-Dioulasso en 1934

Historiquement, la fondation de la ville de Bobo-Dioulasso, à l'origine appelée Sya qui veut dire "paix" en langue locale bobo, remonte au XIe siècle de notre ère. La ville s'est constituée autour de son noyau originel Kibidoué, de nos jours un village traditionnel situé dans le quartier Dioulassoba, qui fait partir du centre historique de la cité. Il s'agissait d'un village d'agriculteurs et d'animistes Bobo. Grâce aux sources archéologiques, la première maison de Sya, encore appelée Konsa ou la maison-mère, datant du XIe siècle a été identifiée dans le quartier Dioulassoba. Ci-dessous, nous proposons une photographie de la maison.

#### Photographie N°1 : La maison-mère ou Konsa de Dioulassoba



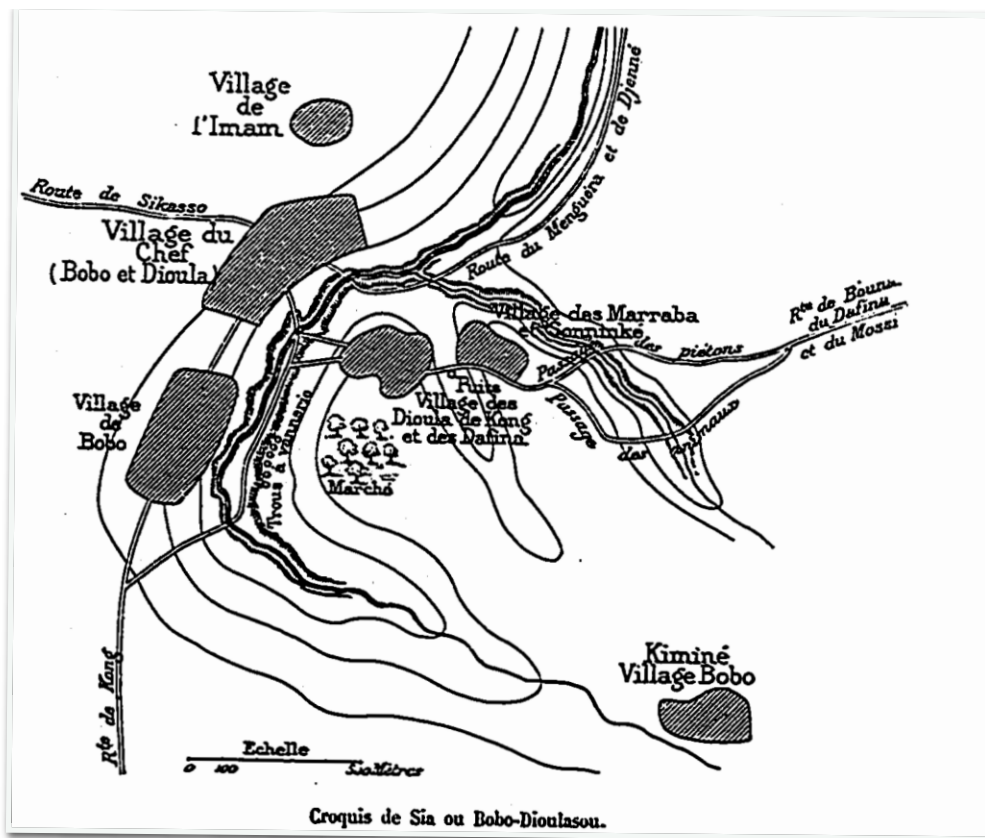
**Source :** Extrait de la Thèse de doctorat de troisième cycle de D. Kassié (2015 : 52)

À partir du XVIIe, Sya devient la capitale du royaume du Gwiriko, fondé par des Dioula venus de Kong (correspond de nos jours au Nord de l'actuelle Côte d'Ivoire). La ville s'érige dès lors dans la région en un carrefour commercial incontournable. Elle constitue désormais le point

de jonction entre les zones forestières et côtières où on trouve par exemple de la kola, de l'indigo et des cauris et les zones de la savane (le grand Mandé) qui elles sont traversées par les routes transsahariennes du sel et du pèlerinage mecquois. Cette situation va d'ailleurs favoriser l'expansion de l'islam dans la ville, confirmée par la construction d'une grande mosquée à Dioulassoba en 1880 par l'Almamy Sanon Sidiki sur le site d'une forêt sacrée où les populations autochtones effectuaient des sacrifices (D. Bakouan, 2022 : 65-68).

A l'arrivée de Binger, le mardi 19 avril 1888, la configuration spatiale de la ville était constituée par un ensemble de cinq villages situés de part et d'autre du marigot Houet. A travers un croquis dressé par l'explorateur lors de son passage à cette époque, on peut aujourd'hui encore dresser une liste de ces différents regroupements villageois qui existaient sur le territoire de la localité (L. G. Binger, 1892 : 369).

**Carte N°1 : Croquis de la ville de Sya en 1888**



**Source :** Croquis dessiné par Binger. Extrait de L. G. Binger (1892 : 369).

De la description de Binger (1892 : 366), on note : « Sur la rive gauche du ruisseau, on a : un village de Bobo, le village du chef où habitent des Bobo et des Dioula, le village de l'imam et de quelques Dioula Sakhanokho. Sur la rive droite du ruisseau, [on a :] le village des Dioula de Kong et des Dafing, le village des Haoussa et des Sonninké ». Le marigot constituait également la seule source d'eau à cette époque car il n'existait qu'un seul puits dans la localité (Ibid : 369). Sia était déjà une cité florissante qui faisait un chiffre d'affaires de plus de 1 200 000 francs par an avec Kong à l'arrivée de Binger. Un commerce qui reposait essentiellement sur la vente des kola, des cotonnades, des chevaux, du sel et de l'or. A la population fixe estimée autour de 3500 habitants par Binger, s'ajoutait également une population flottante composée d'étrangers voyageurs dont le nombre total avoisinait 1500 personnes. Ce regroupement déjà nombreux à l'époque était composé d'une diversité de peuples (mossi, dioula, bobo, haoussa, sonninké, dafing, etc.) venus d'horizons divers.

Ce séjour en quelque sorte d'espionnage de l'explorateur français, Binger, a permis la compilation d'informations très précieuses sur l'ensemble de la région, facilitant ainsi leur conquête moins d'une décennie plus tard par l'armée coloniale française. Pour ce qui concerne le cas de Sya, c'est le conquérant colonial français, le commandant Caudrelier, qui soumettra la ville le 25 septembre 1897 à travers la signature d'un traité de protectorat signé par les Ouattara. Ce même traité plaçait également sous tutelle française les pays lobi et dagara du Sud-Ouest burkinabè, territoires que les Ouattara de Sya n'avaient pourtant jamais réussi à assujettir de par le passé.

Conquise sans aucune résistance, la localité fut immédiatement érigée en un territoire militaire et placée sous le magistère de Caudrelier. Il assurera la charge du poste de tout premier administrateur colonial jusqu'à la fin de la période de pacification en 1904. Dès cette époque, on assiste à l'instauration des prémices d'une gestion administrative calquée sur le modèle occidental français. En 1903, un nouveau marché est créé, actuelle place de la mairie centrale, non loin de la grande mosquée de Dioulassoba. En 1904, la ville de Sya est baptisée Bobo-Dioulasso, qui veut dire en langue locale dioula « la maison des Bobo et des Dioula ». La même année, on assiste à l'aménagement de la première avenue de la cité bobolaise : c'est l'avenue Concorde, aujourd'hui connue

sous l'appellation Avenue de l'Indépendance. Une école primaire dans laquelle les élèves sont internés est également ouverte en cette même année de 1904 (M. Bonkougou, 1991 : 37). Des années qui suivirent jusqu'à la création de la colonie de Haute Volta en 1919, on retiendra essentiellement la création du camp militaire en 1906 sur une superficie de 150 ha, faisant précocement de la ville la deuxième région militaire de toute la Fédération de l'Afrique Occidentale Française (AOF) qui avait pour capitale Dakar. En 1910, on notera l'aménagement de l'Avenue du Gouverneur-Reste. Et entre 1915-1916, un vaste mouvement de révolte<sup>2</sup> éclata. Cela conduira à une reconfiguration territoriale de la fédération qui eut entre autres pour résultante la création de la colonie de Haute Volta. L'année 1917 est marquée par l'installation de Mr Vincens, le tout premier commerçant européen à s'installer dans la ville de Bobo-Dioulasso. En 1919, Bobo-Dioulasso pesait déjà plus de 7000 habitants et représentait le deuxième centre administratif et économique de l'AOF. L'année suivante sera marquée par l'ouverture de l'actuel hôpital Sanou Souro. En 1921, la population totale atteint 10 000 habitants puis plus de 11 155 habitants à partir de 1931. En 1923, une première zone industrielle située au Nord de la ville, en direction de Sikasso au Mali est délimitée. En 1924, un premier lotissement partiel est opéré dans le quartier Sikasso-Cira ; c'est le tout premier lotissement de la ville. Enfin, en 1926, en prévision surtout de l'arrivée prochaine du chemin de fer, la ville de Bobo-Dioulasso est érigée en commune mixte. La construction de la gare ferroviaire devait permettre de renforcer cette position stratégique de la ville.

## **1.2. De la construction du chemin de fer à l'inauguration de la gare ferroviaire en 1934**

La ligne de chemin de fer Abidjan-Bobo-Dioulasso a été construite entre 1904 et 1934 pendant la période coloniale par le génie militaire français. Plus tard, entre 1946-1954, la ligne sera prolongée jusqu'à Ouagadougou. Il est inutile ici de revenir en détails sur toute l'histoire de la construction de la ligne<sup>3</sup>. Nous nous contenterons donc d'énumérer simplement les grandes étapes de sa construction. Le 12 janvier 1904, les premiers travaux de construction de la ligne sont lancés à Abidjan en Côte d'Ivoire. Le 15 mars 1912, la ville de Bouaké est atteinte et sa gare est inaugurée

---

<sup>2</sup> Cette révolte encore appelée la révolte Bwa ou révolte du Bani-Volta contre l'ordre colonial a été violemment réprimée par l'administration coloniale

<sup>3</sup> Pour plus détails, nous recommandons notre mémoire de master et toute la littérature ancienne et récente sur le sujet contenue dans notre Bibliographie.

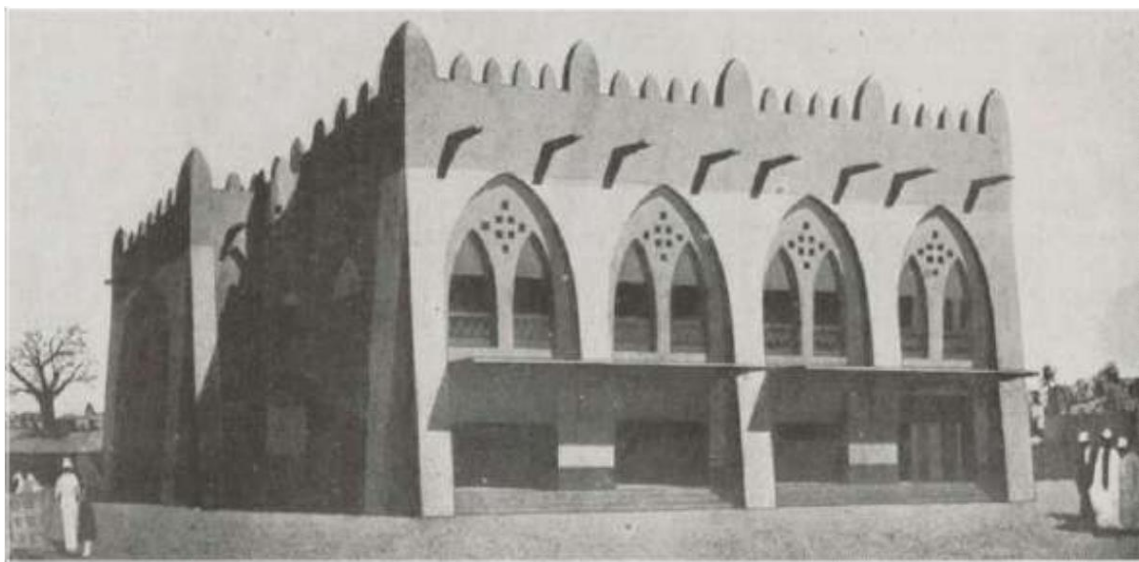
le même jour. La ville demeure terminus provisoire de la ligne jusqu'à la fin de la première guerre mondiale (1914-1919) qui sera marquée par la relance des travaux de construction. Katiola située au PK 371 est atteinte en 1923. C'est le tour de Tafiré en 1928, puis de Ferkessédougou (PK 558) en 1929. C'est donc à partir de 1930 que le chemin de fer pénétra en Haute-Volta. Ainsi, le 1er mai 1932, la gare de Niangoloko au PK 650 est inaugurée : c'est la première gare en territoire burkinabè. Le vieux Yao Lallé interrogé sur l'évènement raconte en ces termes : « Les premières machines arrivées à Niangoloko ont fait fuir tout le monde. Elles rugissaient à elles seules comme mille lions à la fois. » (D. Bakouan, 2022 : 28). Par la suite, les gares de Diarabakoko (PK 678) et Banfora (PK 699) sont toutes deux inaugurées le 1er septembre 1932. Le 1er août 1933, c'est le tour des gares de Bérégadougou (PK 716), Toussiana (PK 736) et Péni (PK 757) d'être inaugurées. Au cours du mois de décembre de la même année la gare de Darsalamy située au PK 776 est partiellement mise en service. Puis finalement, le 25 janvier 1934 au PK 796, la gare ferroviaire de Bobo-Dioulasso est inaugurée en présence du Mogho Naaba (chef suprême des Mossi)<sup>4</sup>. A l'époque faut-il encore le rappeler, Bobo-Dioulasso venait d'être intégrée à la colonie de Côte d'Ivoire. L'arrivée du chemin de fer va également favoriser l'acheminement de travailleurs voltaïques par le train vers la Côte d'Ivoire. K. M. Ouattara et B. Savadogo (2023 : 524) écrivent à propos que : « la première [phase] débuta avec l'arrivée du chemin de fer à Bobo-Dioulasso et pris fin en 1946 après l'abolition du travail forcé. La seconde commença en 1946 et se termina en 1960. ».

A proprement parler, la gare ferroviaire de Bobo-Dioulasso a été construite entre 1928 et 1933 par les ingénieurs du génie militaire. Le bâtiment de la gare fut construit dans le style néo-soudanais qui est la résultante d'une combinaison des principes architecturaux traditionnels soudanais et ceux issus du style européen appliqué en contexte colonial. Deux photographies, une de 1931 et l'autre de 1934, que nous proposons ci-dessous (collectées lors de nos travaux de recherches au cours du master) permettent d'apprécier différentes étapes de la construction de la gare.

---

<sup>4</sup> La construction du chemin de fer a mobilisé des milliers de travailleurs à majorité mossi sur les chantiers de construction et occasionné de nombreuses pertes en vies humaines. Nous avons déjà abordé cet aspect avec plus de détails dans notre mémoire.

**Photographie N°2 : La gare ferroviaire de Bobo-Dioulasso en 1931**



**Source :** FISCHER Jacques, novembre 1931, « L'habitation telle qu'il faut la concevoir en Afrique Occidentale pour l'Européen et l'Indigène », *Le monde colonial illustré*, N°991. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9743609b/f43.item> ( 21/07/2022)

**Photographie N°3 : La gare ferroviaire de Bobo-Dioulasso en 1934**



**Source :** DELMONT Alcide, novembre 1934, « Impressions de voyage », *Le monde colonial illustré*, N°126. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k97433455> (21/07/2022)

À cette étape de nos propos, il est important de souligner qu'une seconde étape des travaux de construction sera entamée au cours des années 1970, conférant à la gare son aspect actuel (voir photographie N°4). Cette gare constitue de nos jours l'une des plus belles gares ferroviaires en Afrique de l'ouest ayant été construite pendant la période coloniale (D. Bakouan, 2022 : 122).

#### **Photographie N°4 : La gare ferroviaire de Bobo-Dioulasso en 2018**



Source : Extrait de la Thèse de doctorat de troisième cycle de B. Savadogo (2018 : 171).

Pour résumer, cette partie nous a permis de comprendre qu'à l'origine, Sya qui faisait figure d'un gros village est devenue très vite une cité stratégique pour l'administration coloniale française qui comprit l'enjeu lié à la position géographique de la localité. Ce qui justifia la décision de faire passer le chemin de fer Abidjan-Niger dans la ville et d'y construire l'une des plus importantes gares ferroviaires de la ligne. A la position stratégique de la ville, à son climat favorable qui permit une installation massive de nombreux colons européens, à l'implantation de l'une des plus importantes bases militaires coloniales et à la légendaire tradition d'accueil des habitants de la localité vint ainsi s'ajouter la gare ferroviaire qui permettra de redessiner les contours internes et externes de la ville. Dans la seconde partie de notre analyse, nous verrons les différentes mutations opérées sur le paysage urbain bobolais à la faveur de l'arrivée du chemin de fer et de la construction de la gare ferroviaire.

## **2. Influence du chemin de fer et de la gare ferroviaire sur l'urbanisation de la ville**

Le chemin de fer a été imaginé comme étant un élément structurant dans la ville de Bobo-Dioulasso. Son arrivée a occasionné la mise en oeuvre de vastes projets de lotissements et la construction de nombreux édifices afin de faciliter le service public au profit des habitants de la ville.

## 2.1. Les grands projets de lotissements entrepris à la faveur de la construction de la gare ferroviaire

Bobo-Dioulasso accéda au rang de commune mixte en 1926 en prévision de l'arrivée du chemin de fer. Mais, l'installation massive de nombreux européens dans la ville couplée aux principes de gestion hygiéniste des villes coloniales vont amener l'administration coloniale à envisager une nouvelle réorganisation territoriale de la ville à la faveur de l'arrivée du chemin de fer. C'est ainsi qu'un nouveau plan de lotissement (1926-1929) sera adopté dès l'année 1926. Ce plan de lotissement va donner naissance à trois espaces distincts dans la ville.

D'abord, on a la ville européenne, bien aménagée avec ses ruelles et ses jardins, ses bâtiments en dur, réservée uniquement aux blancs.

Ensuite, nous avons la ville lotie avec ses voiries bien tracées et où les maisons sont érigées à bases de matériaux modernes ou des pierres latéritiques. Elle est réservée surtout aux populations « semi- évoluées » composées d'étrangers (riches commerçants Sénégalais, Soudanais, etc.) et aux Dioula.

Enfin, on a la ville non-lotie surpeuplée où les maisons sont en banco, réservée aux « arriérées » c'est-à-dire les Bobo et les autres populations voltaïques (voir L. Fouchard dans K. Werthmann et L. M. Sanogo, 2013 : 113).

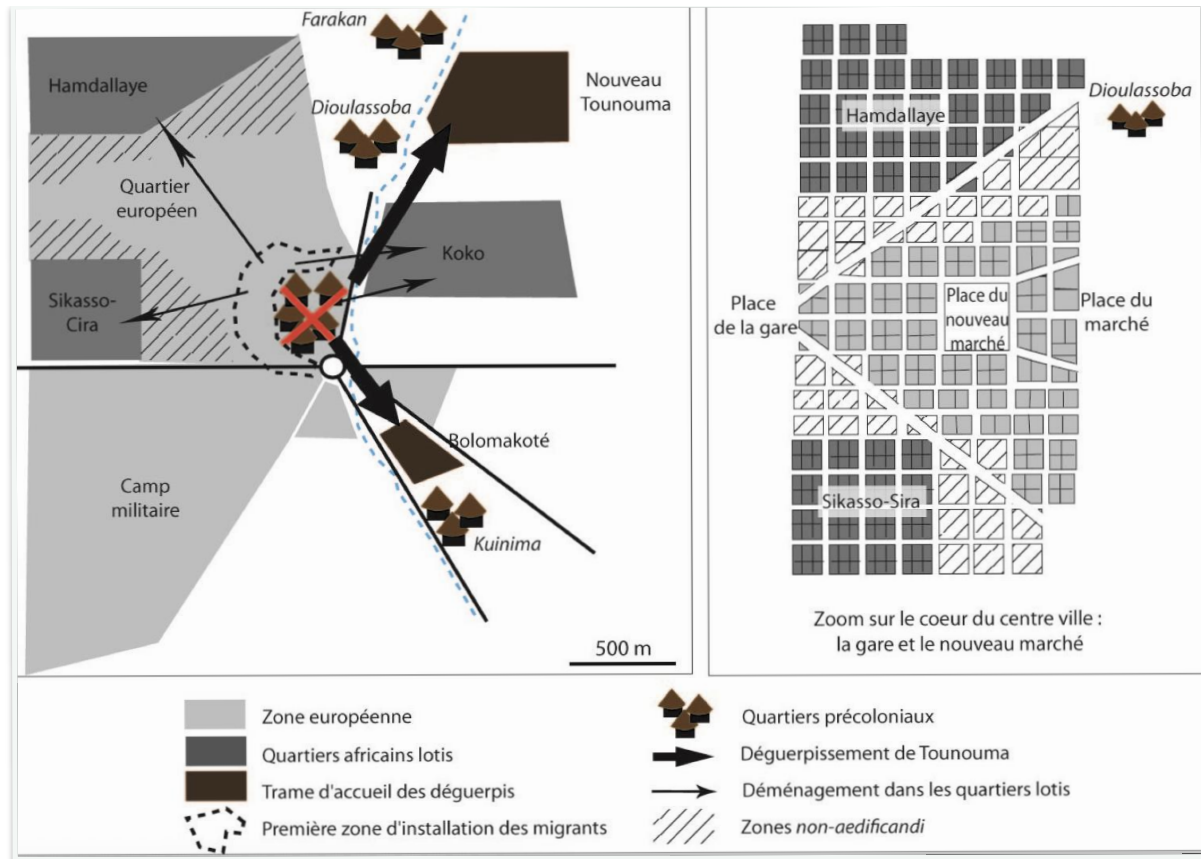
Dans ce nouveau dispositif de réorganisation spatiale, la gare ferroviaire occupe désormais une place centrale. Elle sera le nœud, le carrefour, le point autour duquel tous les autres éléments vont devoir graviter. Et plus l'on habite loin de la gare ferroviaire, plus l'on est considéré comme moins civilisé. La gare devient ainsi un « lieu de sociabilité et un symbole d'identification des habitants » au sein de la ville (D. Bakouan, 2022 : 137). Seul le village de Kibidoué, situé dans le quartier central de Dioulassoba, qui ne fut jamais loti pendant cette période ni après, a réussi à conserver une forte identité s'affichant de nos jours comme une sorte d'hétérotopie<sup>5</sup>.

Nous proposons ci-dessous une carte présentant cette nouvelle organisation spatiale de la ville issue du plan de lotissement de 1926-1929.

---

<sup>5</sup> Le village de Kibidoué est inscrit sur la liste indicative du patrimoine mondial de l'UNESCO. Source : <https://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/5658/>, consulté le 29 février 2025.

## Carte N°2 : Plan du premier de lotissement de Bobo-Dioulasso (1926-1929)



**Source :** Extrait de la Thèse de doctorat de troisième cycle de O. Robineau (2013 : 55)

De l'analyse de la carte, on aperçoit que la gare ferroviaire constitue la place centrale de la ville. Le réseau urbain bobolais a été tracé de telle sorte à placer la gare ferroviaire au centre de la ville. Le quartier européen est aménagé juste à côté de la gare et de nouveaux quartiers sont lotis afin de donner un visage moderne à la cité. Les villageois sont déguerpis et réinstallés dans de nouveaux quartiers lotis au sein desquels de nouvelles voiries sont aménagées. C'est ainsi qu'au cours des années qui suivirent, on note successivement les différents projets de lotissements ou décisions majeures suivantes :

- Un plan de lotissement est dressé pour le nouveau marché central en 1926 ;
- L'ancienne place du marché (créé par l'administration coloniale dès 1903) est depuis lors occupée par la mairie centrale et ce jusqu'à nos jours ;
- Lotissement des quartiers Hamdallaye, Tounouma, Koko (1929) ;

*Les cahiers du LARSOC (CDL), vol. 2, No. 1, 2025*

- Lotissement des quartiers Diarradougou, Donoma, Bolomakoté (1930) ;
- Suppression de la colonie de Haute Volta et rattachement de la ville de Bobo-Dioulasso à la colonie de Côte d'Ivoire (1932-1947) ;
- Lotissement des quartiers Saint-Etienne, Médinakoura, Farakan, Bindougouso (1940) ;
- Prolongement du chemin de fer de Bobo-Dioulasso à la ville de Ouagadougou (1954) ;
- Erection de Bobo-Dioulasso en une commune de plein exercice (1957).

Le contraste était déjà très saisissant entre les cinq regroupements villageois situés sur le territoire à l'époque de Binger (voir Carte N°1) et les nouveaux quartiers lotis suivant le modèle occidental au cours des années 1930 avec l'arrivée du chemin de fer dans la ville. Parallèlement à ces grandes opérations de lotissements, des efforts sont fait pour assurer l'électrification de la ville. Selon M. Bonkougou (1991 : 49), dès 1945, on comptait déjà 145 abonnés au réseau électrique. À partir de 1954, on assiste à la création de la Société Africaine d'Electricité (SAFELEC), une multinationale qui assurera la fourniture de la ville en énergie électrique jusqu'à janvier 1957, date à laquelle la VOLTELEC (Volta Electricité), nouvelle société publique, sera créé pour prendre en charge cette question. Selon le même auteur, l'adduction en eau courante y est aussi disponible depuis 1945 grâce à l'installation de châteaux d'eau alimentés par des forages (Ibid : 52). Une carte de la ville de Bobo-Dioulasso datant de 1958 permet d'apprécier le niveau du développement urbain dans la ville en cette veille de la fin de la colonisation.

### **Carte N°3 : Carte de Bobo-Dioulasso en 1958**



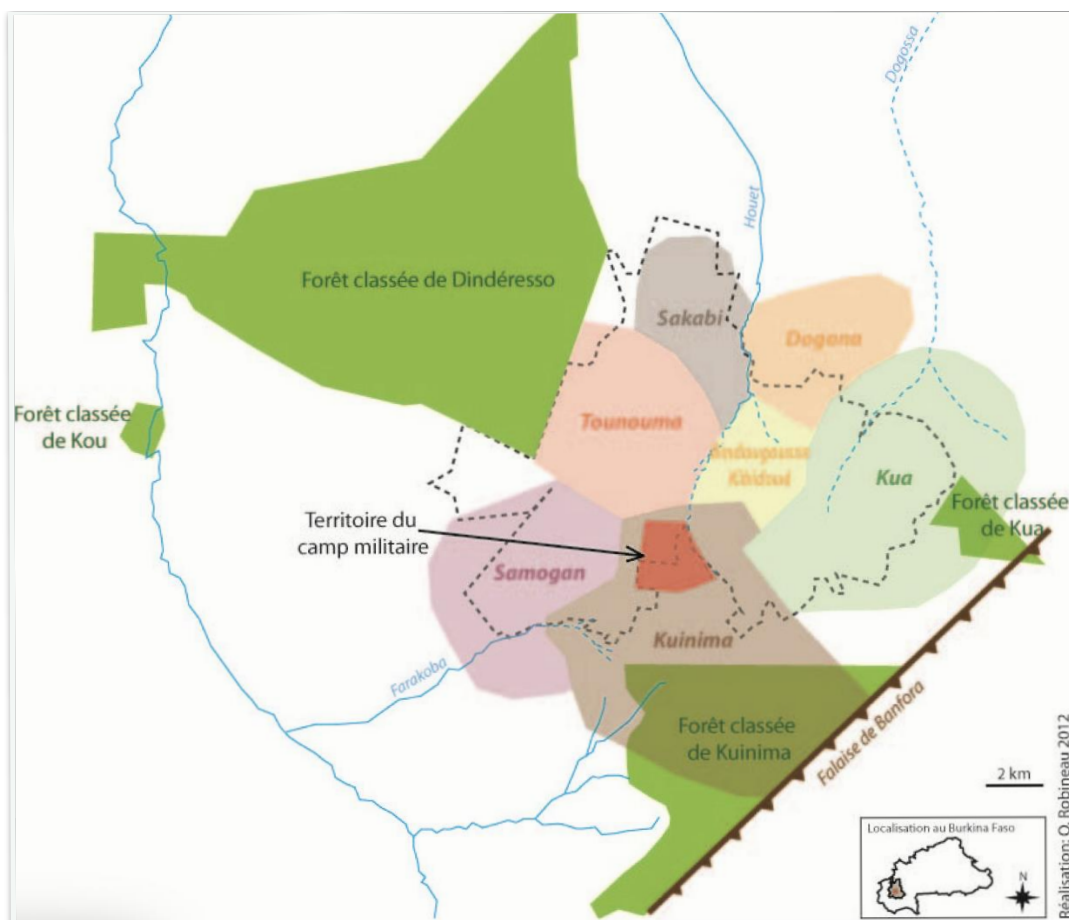
**Source :** Extrait de la thèse de D. Kassié (2013 : 69).

En dehors de ces divers plans de lotissements, l'administration coloniale va également entreprendre la création de nouvelles forêts classées afin de garantir l'alimentation des trains en bois de chauffe. C'est ainsi que la forêt de Dindéresso (8 633 ha) située au Nord-Ouest, la forêt de Kuinima (2 150 ha) située au Sud et la forêt de Kua (315 ha) située à l'Est, furent classées entre 1935-1936 (D. Bakouan, 2022 : 62). Une quatrième forêt sera classée ultérieurement en 1954 dans le but de sauvegarder l'alimentation en eau potable de la ville. Il s'agit de la forêt du Kou située à

*Les cahiers du LARSOC (CDL), vol. 2, No. 1, 2025*

l'Ouest de la ville. La carte ci-dessous permet d'observer l'emplacement de ces forêts classées qui constituent de nos jours les poumons verts de la ville de Bobo-Dioulasso.

**Carte N°4 : Carte de Bobo-Dioulasso en 1958**



**Source :** Extrait de la Thèse de doctorat de troisième cycle de O. Robineau (2013 : 58)

En définitive, de 2500 habitants en 1897 au début de la colonisation française, la ville compte plus de 54 000 habitants en 1960, répartis sur une superficie totale de 1 430 ha. De gros village qu'elle était, la ville prend donc véritablement un aspect moderne à la fin de la colonisation avec la construction de nombreux bâtiments administratifs et de commerces, l'aménagement de voiries et la présence d'une diversité de nationalités ouest-africaines, européennes et asiatiques. Pour Bakary Traoré, la cité bobolaise paraît dès lors comme une « sorte d'arche de Noé où des populations issues de presque toutes les ethnies du Burkina Faso mais aussi de la plupart des pays

voisins (Mali, Guinée, Sénégal, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin, Nigéria, Niger, Mauritanie...) vivent en symbiose. » (K. Werthmann, M. L. Sanogo, 2013 : 84-85). Et M. Bonkougou (1991 : 25) de conclure que « les fonctions urbaines créées par la colonisation firent de Bobo-Dioulasso la capitale économique de la Haute-Volta et le rythme de l'immigration s'est beaucoup accéléré. On assista à l'implantation de véritables citadins (fonctionnaires, industrielles, artisans, et commerçants) dans la ville ».

## **2.2. Les grands édifices publics de la ville à l'époque coloniale, preuve de sa modernité précoce**

De l'époque coloniale française, la mémoire collective bobolaise retient aujourd'hui un très beau et riche patrimoine urbain bâti. Ce patrimoine bâti de style néo-soudanais pour la plupart constitue l'un des rares exemples de brassage technique issu de l'architecture traditionnelle soudanaise (en référence à l'Afrique de l'Ouest) en terre crue avec des éléments issus de l'architecture moderne occidentale née du fait de la colonisation française à Bobo-Dioulasso. Ici, nous allons énumérer certains de ces bâtiments coloniaux. Leur présence dans la ville atteste de la modernisation des infrastructures urbaines de la cité bobolaise pendant la période coloniale.

- **le bâtiment de l'actuel Gouvernorat** de la région des Hauts-Bassins qui a été construit en 1932. Il constitue aujourd'hui le coeur du pouvoir exécutif régional tout comme il le fut pendant la période coloniale,
- **le Cimetière municipal** (date inconnue), au départ réservé uniquement aux européens,
- **le Palais de justice** construit en 1932. Après avoir été vandalisé suite à l'insurrection populaire de 2014, il est en cours de rénovation actuellement. Ci-dessous une photographie du bâtiment.

**Photographie N°5 : Le palais de justice en cours de rénovation actuellement**



Source : <https://burkinainfo.com/2023/01/13/burkina-600-millions-fcfa-pour-rehabiliter-le-palais-de-justice-de-bobo-dioulasso-saccage-pendant-linsurrection/> (28/03/ 2025).

- **La Mairie centrale** (1932) dont le bâtiment principal a été entièrement rénové suite aux événements d'Octobre 2014. Ci-dessous une photographie datant de l'année 1991.

**Photographie N°6 : La mairie centrale de Bobo-Dioulasso en 1991**



Source : Extrait du mémoire de maîtrise de M. Bonkougou (1991 : 64).

*Les cahiers du LARSOC (CDL), vol. 2, No. 1, 2025*

- **le bâtiment de l'actuel Musée Communal Sogossira Sanon** construit en 1934. Il servait à l'origine de lieu de résidence administrative pour les autorités coloniales avant de devenir un musée en 1990.

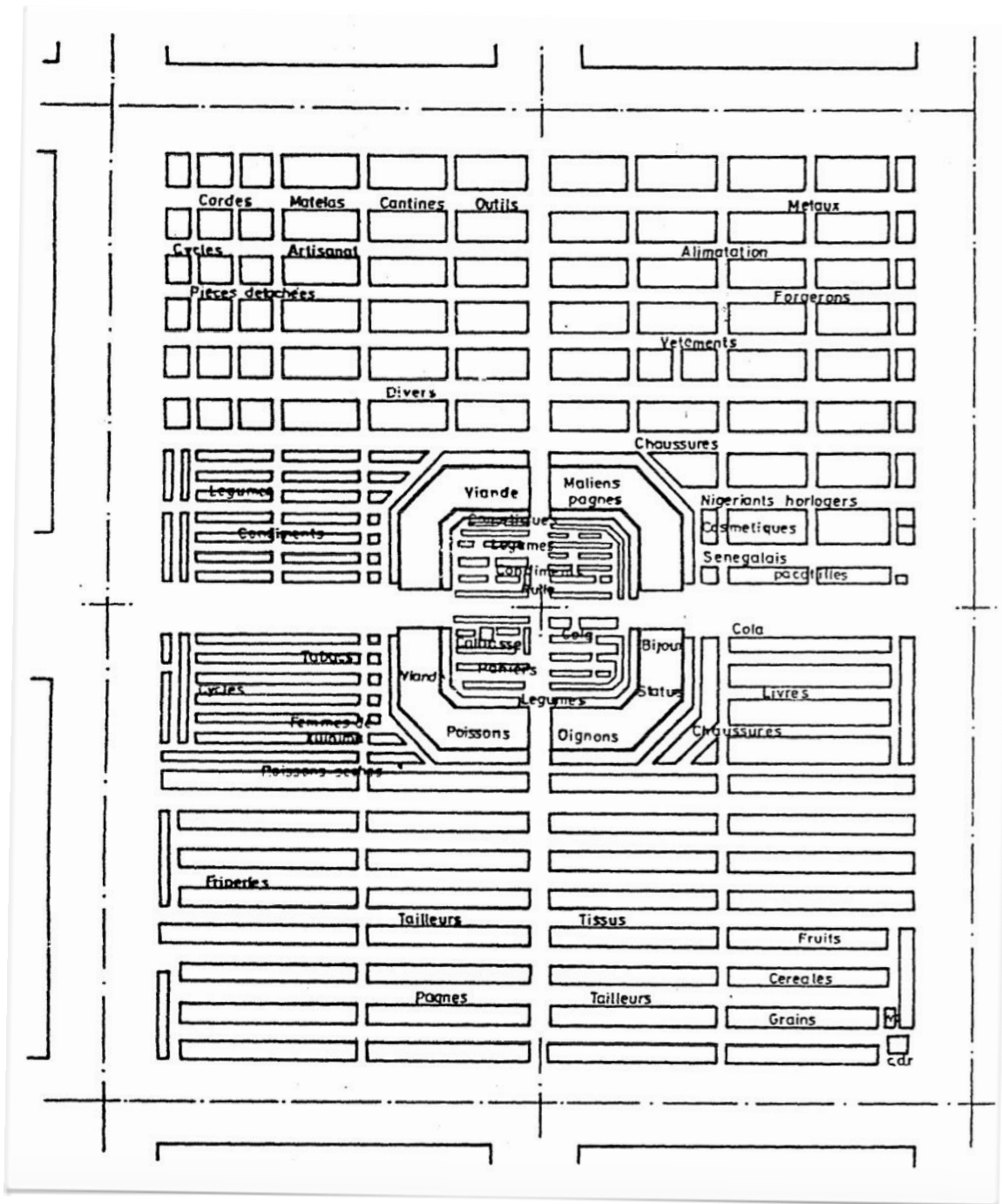
**Photographie N° 7 : Musée communal Sogossira Sanou de Bobo-Dioulasso**



**Source :** <https://cultures.hautsbassins.bf/index.php/2023/02/15/musee-communal-sogossira-sanon/> (27/03/2025).

- **L'aéroport international** d'une superficie de 539 ha dont le site est choisi dès 1944 mais l'inauguration eut lieu en 1953,
- **Le Marché central** construit en 1952 : autour de ce marché, on trouve également une concentration de maison de commerce (SCOA, CFCI, CFAO, etc) qui étaient logées dans de grandes bâtisses coloniales. Cet ensemble constituait le centre commercial de la ville.

Photographie N° 8 : Plan du Grand marché de Bobo-Dioulasso



Source : Extrait du mémoire de maîtrise de M. Bonkougou (1991 : 95).

- la Cathédrale Notre-Dame-de-Lourdes construite en 1957

### Photographie N° 9 : La cathédrale Notre-Dame-de-Lourdes



Source : <https://travel2unlimited.com/burkina-faso-bobo-dioulasso-exploring-the-city/>, consulté le 26 mars 2025.

- Enfin, à tous ces édifices, s'ajoutent également un ensemble de **16 écoles primaires** construites en 1904-1960 et de **11 centres de santé** construits entre 1920-1960.

En résumé, nous avons démontré dans cette partie que ce fut principalement en prévision de l'arrivée prochaine du chemin de fer que les premiers projets de lotissements ont vu le jour à Bobo-Dioulasso. De même, la construction de la gare qui a eu pour corollaire l'expansion économique et démographique au sein de la ville a justifié l'exécution en continu de nombreux lotissements d'habitat et la construction d'édifices publics modernes. Toutes ces actions ont permis à la ville de prendre des allures de modernité à l'occidental pendant sa période de gestion coloniale. En concluant l'analyse de cette partie, nous voulons faire nôtre les propos suivants de M. Bonkougou (1991 : 96) :

L'héritage colonial se solde donc par une armature urbaine très structurée avec de larges avenues bordées de caïlcédrats, de manguiers, de kapokiers ainsi que d'un réseau de voirie et de drainage des eaux pluviales très dense [...] Cette époque a

*Les cahiers du LARSOC (CDL), vol. 2, No. 1, 2025*

été aussi marquée par une moyenne annuelle de lotissement de 30 ha par an entre 1930 et 1960.

## Conclusion

Au terme de notre analyse, il apparaît que la gare ferroviaire a joué un rôle structurant dans l'urbanisation de la ville de Bobo-Dioulasso. Avant l'implantation du chemin fer la ville semblait plus être un gros village qui certes avait une relative influence du fait de sa position de ville carrefour située à l'intersection de plusieurs routes caravanières. La gare ferroviaire jouera un rôle crucial dans l'évolution de la ville car elle va conditionner son développement jusqu'à son érection en ville-capitale économique de la colonie de Haute de Volta pendant la période coloniale. Ville cosmopolite et fière de sa légendaire tradition d'hospitalité, à la veille des Indépendances, Bobo-Dioulasso affichait des allures de modernité à l'occidental avec ces quartiers lotis, ses écoles, ses centres de santé, ses grandes voiries bordées d'arbres ombrageux, ses grandes maisons de commerce, son marché central et ses belles bâtisses administratives. La ville était même pressentie pour devenir la capitale politique du pays après les Indépendances. Même si sa rivale Ouagadougou a finalement remporté ce pari, il n'en demeure pas moins que Bobo-Dioulasso est aujourd'hui la capitale économique mais également culturelle du Burkina Faso. De nos jours, elle est confrontée à d'énormes difficultés liées notamment à une expansion anarchique de nouveaux quartiers non-lotis. Les autorités municipales gagneraient certainement à tirer des leçons utiles en revisitant l'histoire urbaine de la ville pendant la période coloniale. C'est ce à quoi notre réflexion s'est attelée.

## Références bibliographiques

BAKOUAN Dominique, 2022, Le complexe de la gare ferroviaire de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) : histoire, gestion et perspectives de valorisation patrimoniale (1934-2021), Mémoire Master Erasmus Mundus Techniques, Patrimoine, Territoires de l'Industrie, non publié, Evora, Université d'Evora au Portugal, 188 p.

BINGER Louis-Gustave, 1892, *Du Niger au Golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi : 1887-1889*, vol. 1, Paris, Hachette.

BONKOUNGOU Mahama, 1991, Dynamique actuelle et perspectives urbaines de Bobo-Dioulasso, Mémoire de Maîtrise en Géographie, non publié, Ouagadougou, Université de Ouagadougou, 146 p.

DAGNOGO Foussata, NINOT Olivier et CHALÉARD Jean-Louis, 2012, « Le chemin de fer Abidjan-Niger : la vocation d'une infrastructure en question », *EchoGéo*, <http://journals.openedition.org/echogeo/13131> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/echogeo.13131> (22/03/2025).

DIALLO Nandy, 1993, La croissance démographique de la ville de Bobo-Dioulasso, Mémoire de Maîtrise en Géographie, non publié, Ouagadougou, Université de Ouagadougou, 120 p.

HILGERS Mathieu, 2005, « Du quartier au secteur, l'évolution des limites urbaines au Burkina Faso », *Espaces et sociétés*, no 122(3), 67-85, <https://doi.org/10.3917/esp.122.0067> (20/03/2025).

KASSIÉ Daouda, 2015, Segmentations urbaines et disparités de santé dans une ville moyenne africaine : du paludisme aux états nutritionnels à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), Thèse de doctorat, non publiée, Paris, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 470 p.

OUATTARA Kacoumani Mesmer, SAVADOGO Brahim, 2023, « La voie ferrée : un moyen d'acheminement des forçats voltaïques vers la Côte d'Ivoire (1934-1960) », *Collection Recherches & Regards d'Afrique*, vol 2 N°5, <https://revues.acaref.net/wp-content/uploads/sites/3/2023/10/OUATTARA-Kacoumani-Mesmer.pdf> (17/03/2025).

ROBINEAU Ophélie, 2013, Vivre de l'agriculture dans la ville africaine : une géographie des arrangements entre acteurs à Bobo-Dioulasso, Burkina Faso, Thèse de doctorat unique en Géographie et Aménagement de l'Espace, non publiée, Montpellier, Université Paul Valéry, 365 p.

SAVADOGO Brahim, Le chemin de fer Abidjan-Ouagadougou : une structure de désenclavement et d'intégration du Burkina Faso en Afrique de l'Ouest (1904-2017), Thèse de doctorat unique en Histoire Africaine, non publiée, Ouagadougou, Université de Ouagadougou, 498 p.

SORY Issa, 2019, « Les politiques publiques foncières dans l'impasse à Ouagadougou », *Afrique contemporaine*, 269-270(1), 135-154, <https://doi.org/10.3917/afco.269.0135> (12/03/2025).

WERTHMANN Katja et SANOGO Mamadou Lamine (dir.), 2013, *La ville de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso : Urbanité et appartenances en Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala.